

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018**

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE**

Le 12 juillet 2018, à compter de 18 h 30, le conseil communautaire, sur convocation adressée par le président le 5 juillet 2018, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni Salle des fêtes à Saint-Bohaire.

Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys, préside la séance.

**Membres titulaires présents :**

Christophe DEGRUELLE, Stéphane BAUDU, François FROMET, Alain TONDEREAU, Pierre LESCURE, Simone GAVEAU, Benoît SIMONNIN, Françoise BAILLY, Yves CROSNIER-COURTIN, Chantal TROTIGNON, Pierre OLAYA, Michel CONTOUR, Jérôme BOUJOT, François THIOU, Yann BOURSEGUIN, Marc GRICOURT, Odile SOULES, Ozgur ESKI, Annick VILLANFIN, Françoise BEIGBEDER, Jean-Benoît DELAPORTE, Yves OLIVIER, Sylvie BORDIER, Pierre BOISSEAU, Catherine MONTEIRO, Marie-Agnès FERET, Joël PATIN, Jacques CHAUVIN, Christelle FERRE, Véronique REINEAU, Serge GUIMARD, Jean-Pierre LEFEBVRE, Jean-Albert BOULAY, Catherine LHERITIER, Henri BURNHAM, François CROISSANDEAU, Eliane GENUIT, François BORDE, Claudette BOURGUEIL, Yannick SEVREE, Yves GEORGE, Philippe GUETTARD, Jean-Yves GUELLIER, Yves LEHOUELLEUR, Michel DARNIS, Nadine SEGRET, Gérard CHARZAT, Bernard PANNEQUIN, Jean-Noël CHAPPUIS, Marie-Noëlle MARSEAULT, Elie GILBERT, Jean GASIGLIA, Nicole LE BELLU, Philippe MASSON, Jean-Marc MORETTI, Audrey ROUSSELET, Catherine NAVARD, Claudine HERVY, Benjamin VETELE à partir de délibération n° A-D-2018-157, Lionella GALLARD à partir de délibération n° A-D-2018-157, Denis LEPRAT à partir de délibération n° A-D-2018-157

**Pouvoirs :**

Corinne GARCIA donne procuration à Jérôme BOUJOT, Didier MOELO donne procuration à Yannick SEVREE, Chantal REBOUT donne procuration à Marie-Agnès FERET, Myriam COUTY donne procuration à Yann BOURSEGUIN, Isabelle LAUMOND-VALROFF donne procuration à Joël PATIN, Louis BUTEAU donne procuration à Véronique REINEAU, Jean-Luc MALHERBE donne procuration à Jacques CHAUVIN, Eveline MARIER donne procuration à François CROISSANDEAU, Annie BARBOUX donne procuration à Alain TONDEREAU, Jacqueline GOURAULT donne procuration à Stéphane BAUDU, Georges HADDAD donne procuration à Bernard PANNEQUIN, Maryse MORESVE donne procuration à Nicole LE BELLU, Michel FESNEAU donne procuration à Claudette BOURGUEIL, Didier PIGOREAU donne procuration à Christophe DEGRUELLE, Yves BARROIS donne procuration à Jean-Albert BOULAY, Catherine LE TROQUIER donne procuration à Marie-Noëlle MARSEAULT, Christian MARY donne procuration à François FROMET, Gildas VIEIRA donne procuration à Benjamin VETELE à partir de la délibération n° A-D-2018-157

**Membres suppléants présents :**

Gérard PRIEUR, Thierry LUTINIER

**Membres titulaires excusés :**

Fabienne QUINET, Elise BARRETEAU, Denys ROBILIARD, Marylène DE RUL, Michel CHASSIER, Mathilde PARIS, Jean-Louis BERGER, Stéphane LEDOUX, Joël PASQUET, Didier GUILLON, Benjamin VETELE jusqu'à la délibération n° A-D-2018-156, Lionella GALLARD jusqu'à la délibération n° A-D-2018-156, Denis LEPRAT jusqu'à la délibération n° A-D-2018-156

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jacques CHAUVIN

***Les procès-verbaux des séances de conseils communautaires du 8 février, 5 avril et 31 mai 2018 sont approuvés sans observation ni remarque.***

N° 155	<b>A-D-2018-</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> – Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du conseil
-----------	------------------	---

**Le Conseil Communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de sa délégation.**

N° 156	<b>A-D-2018-</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> – Compte rendu des délibérations prises par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation du conseil
-----------	------------------	--

**Le Conseil Communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de sa délégation.**

N° 157	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget principal - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget principal.

**Décision : à l'unanimité**

N° 158	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Transports - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Transports.

**Décision : à l'unanimité**

N° 159	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Ordures ménagères - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Ordures Ménagères.

**Décision : à l'unanimité**

N° 160	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Lac de Loire - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Lac de Loire.

**Décision : à l'unanimité**

N° 161	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Immeubles de rapport.

**Décision : à l'unanimité**

N° 162	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Assainissement collectif - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-----------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Assainissement collectif.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 163</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Assainissement non collectif - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Assainissement non collectif.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 164</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Jeu de Paume - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Jeu de Paume.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 165</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de l'Artouillat (commune de Chailles) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE de l'Artouillat.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 166</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Malakoff (commune d'Averdon) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE Malakoff.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 167</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Ménars - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE de Ménars.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 168</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Sambin - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE de Sambin.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 169</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Gailletrous 3 (commune de La Chaussée Saint Victor) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE des Gailletrous 3.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N°</b> <b>170</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Muriers (commune d'Herbault) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-------------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE des Muriers.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N°</b> <b>171</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de la Boissière (commune de Saint Sulpice de Pommeray) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-------------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE de la Boissière.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N°</b> <b>172</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Guignières (commune de Blois) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-------------------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE des Guignières.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N°</b> <b>173</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE Cino Del Duca (commune de Blois) - Exercice 2018 - Budget supplémentaire
-------------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2018 du budget annexe ZAE Cino Del Duca.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N°</b> <b>174</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>FINANCES</b> – Cartes d'achats - Déploiement du dispositif de paiement au sein de la Direction du Cycle de l'Eau - Avenant.
-------------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- déployer la carte d'achats au sein de la direction du Cycle de l'Eau :
- La Caisse d'Épargne Loire Centre met à la disposition d'Agglopolys 13 cartes d'achat au porteur, confiées :
- à la direction des finances : 1 carte nominative
- au service du parc automobiles : 7 cartes nominatives
- au service achats-logistique : 1 carte nominative
- au magasin des ateliers-bâtiments : 2 cartes nominatives
- à la direction des ressources humaines : 1 carte nominative
- à la direction du cycle de l'eau : 1 carte nominative

Agglopolys procédera à la désignation des porteurs et définira les paramètres d'habilitation des cartes.

- augmenter le montant plafond global de règlements effectués par cartes d'achats d'Agglopolys :  
Le montant plafond global de règlements effectués par la carte d'achat d'Agglopolys fixé à 139 700 euros pour une périodicité annuelle est porté à 157 700 euros, selon la répartition suivante :

- Carte d'achats publics au porteur de la direction des finances : 15 000 euros
- Carte d'achats publics aux porteurs du service parc automobiles : 37 700 euros
- Carte d'achats publics au porteur du service achats-logistique : 60 000 euros
- Carte d'achats publics aux porteurs du magasin des ateliers-bâtiments : 15 000 euros
- Carte d'achats publics au porteur de la direction des ressources humaines : 12 000 euros
- Carte d'achats publics au porteur de la direction du cycle de l'eau : 18 000 euros

Les autres conditions du contrat établi entre la Communauté d'agglomération de Blois et la CAISSE D'EPARGNE Loire Centre en date du 15 mai 2018 demeurent inchangées.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2018-175</b>	<b>FINANCES</b> – Créances éteintes.
------------------------	--------------------------------------

Le conseil communautaire a décidé de :

- constater les créances éteintes de 140,00 € pour le budget principal et 468,11 € pour le budget annexe assainissement collectif,
- dire que ces crédits sont inscrits au compte 6542 des différents budgets,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2018-176</b>	<b>FINANCES</b> – Transfert des eaux usées de Chailles et Candé-sur-Beuvron sur la station d'épuration du Blaisois - Approbation du programme de maîtrise d'oeuvre et création d'une autorisation de programme.
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le programme de l'opération
- approuver la création sur le budget annexe Assainissement collectif d'une Autorisation de Programme (AP) correspondante pour un montant de 2 600 000 euros TTC.
- approuver la répartition prévisionnelle par exercice des Crédits de Paiement (CP) correspondants comme suit :

	Montant global	2018	2019	2020
Mouvement prévus en CP	2 600 000,00 €	20 000,00 €	180 000,00 €	2 400 000,00 €
AP votée et affectée	2 600 000,00 €			

Rappel n° d'AP : 1049CHAILCANDAPD

- autoriser le Président ou son représentant à signer les demandes au titre du code de l'urbanisme et du code de l'environnement.
- autoriser le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour le financement de cette opération.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout autre document nécessaire à la présente décision,

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2018-177</b>	<b>FINANCES</b> – Extension de la filière boue de Veuzain sur Loire – Commune déléguée d'Onzain – Mise à jour de l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) sur les Autorisations de Programme (AP)
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) comme suit :

	Montant global	2017	2018	2019
AP votée et affectée	640 000,00 €	31 642,00 €	15 000,00 €	593 358,00 €
Mouvements mandatés en CP		31 641,68 €		

Rappel n° d'AP : 1039ONZAINAPD

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2018-178</b>	<b>SOLIDARITE INTERCOMMUNALE</b> – Approbation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux 2018-2024
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le Contrat Régional de Solidarité Territoriale, pour une durée de 6 ans, conclu entre le Conseil Régional du Centre - Val de Loire, le Syndicat mixte du Pays des Châteaux, la Communauté d'Agglomération de Blois, la communauté de communes du Grand Chambord, la Communauté de communes de Beauce Val de Loire et la ville de Blois, attribuant une enveloppe globale de 20,6 millions d'euros.
- autoriser le Président ou son représentant à signer le Contrat Régional de Solidarité Territoriale et tout document y afférent.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 179</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Protection sociale complémentaire des agents de la Ville de Blois, d'Agglopolys et du CIAS du Blaisois
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- Retenir l'offre du candidat HUMANIS Prévoyance représentée par le courtier COLLECTEAM
- Approuver les termes du projet de convention joint en annexe de la présente délibération
- Autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de participation prévoyance et son contrat collectif d'assurance avec le représentant d'HUMANIS Prévoyance, soit le courtier Collecteam dans les conditions exposées ci-dessus. Cette convention prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 6 ans,
- Verser aux agents qui adhéreront au contrat collectif d'assurance une participation unitaire mensuelle de 12 € nets à compter du 1er janvier 2019.
- Autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 180</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Instauration du RIFSEEP pour l'emploi de Directeur Général des Services d'Agglopolys
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'instaurer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour l'emploi de Directeur Général des Services dans les conditions figurant dans le présent rapport,
- autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 181</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Ajustement du tableau des emplois
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de procéder aux ajustements nécessaires figurant dans le présent rapport, de modifier et d'adopter en conséquence le tableau des emplois.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 182</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Pérennisation du dispositif de télétravail
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider la pérennisation du télétravail,
- valider la charte et le contrat d'engagement,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 183</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX</b> – Rapport annuel 2017 de la CCSPL d'Agglopolys
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de donner acte de la présentation du présent rapport retraçant l'activité de la CCSPL pour l'année 2017.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 184</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</b> – Adoption du règlement intérieur des commissions de délégation de service public
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le règlement intérieur des commissions de délégations de service public joint à la présente délibération ;
- autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 185</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> – Groupement de commandes entre la Ville de Blois, Agglopolys et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois pour des services d'assurances - Autorisation de signer la convention
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Agglopolys, la Ville de Blois et le CIAS du Blaisois pour la passation du marché d'assurances,
- approuver les termes de la convention constitutive dudit groupement, jointe en annexe,
- autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 186</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b> – PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE – Approbation de la convention pluriannuelle
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi qu'à accomplir toutes les formalités relatives à son exécution ;
- autoriser le Président ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application de la convention cadre pluriannuelle Action Coeur de Ville.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 187</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b> – Les Montils - Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le dossier de modification simplifiée n° 1 du Plan Local de l'Urbanisme des Montils, tel que présenté et dont le dossier est annexé à la présente délibération ;
- la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège d'Agglopolys, à la mairie des Montils, pendant un délai d'un mois ; une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département La Nouvelle République ;

Le dossier de modification simplifiée du PLU sera tenu à disposition du public, à la mairie des Montils et à la Direction de la Planification de l'Aménagement et du Développement Durable, 34 rue de la Villette - 41000 Blois aux heures et jours d'ouverture au public.

Une copie de la délibération approuvant la modification simplifiée du PLU sera adressée au Préfet du Département de Loir-et-Cher, ainsi que le dossier de PLU modifié.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité et d'information précitées.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 188</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>CYCLE DE L'EAU</b> – Motion du comité de bassin Loire Bretagne du 26 avril 2018 pour le maintien de la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire Bretagne au 11ème programme
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'exprimer son adhésion à la motion adoptée par le comité de bassin Loire Bretagne le 26 avril 2018, pour le maintien de la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire Bretagne au 11<sup>ème</sup> programme en cours d'élaboration.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 189</b>	<b>A-D-2018- ENVIRONNEMENT</b> – Rapport d'activité du Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, Avis du conseil communautaire
---------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- émettre un avis favorable sur le présent rapport d'activité de l'année 2017 du Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron ;
- demander au président du Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron de bien vouloir tenir compte des observations formulées dans la présente délibération pour la rédaction du rapport d'activité 2018 de son syndicat ;
- autoriser le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 190</b>	<b>A-D-2018- ENVIRONNEMENT</b> – Transfert de l'actif et du passif du Syndicat mixte d'étude et de réalisation pour le bassin de la masse au Syndicat mixte du Bassin de l'Amasse
---------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le transfert de l'actif et du passif du Syndicat mixte d'étude et de réalisation pour le Bassin de la Masse au Syndicat mixte du Bassin de l'Amasse ;
- autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 191</b>	<b>A-D-2018- BIODIVERSITE</b> – ACTION RUES-JARDINS - Lancement de l'opération
---------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver et autoriser la mise en œuvre de l'action rues-jardins ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à la mise en œuvre de l'action rues-jardins.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 192</b>	<b>A-D-2018- COLLECTE DES DECHETS</b> – Collecte des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) – Contrat Territorial pour le Mobilier Usagé avec l'éco-organisme Eco-mobilier
---------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à signer au nom et pour le compte d'Agglopolys le Contrat Territorial pour le Mobilier Usagé avec Eco-mobilier, pour l'année 2018, phase de transition entre les deux périodes d'agrément, ledit contrat déterminant les modalités techniques de prise en charge de DEA ainsi que le dispositif de compensation financière au bénéfice d'Agglopolys,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire au bon accomplissement de ce contrat.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 193</b>	<b>A-D-2018- HABITAT</b> – Fonds d'Intervention Foncière : Attribution d'une subvention.
---------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention de 52 000 € au titre du Fonds d'Intervention Foncière au bénéfice de la commune de Vineuil pour l'opération « Cœur de Bourg - Les Noël's » de 13 logements sociaux neufs (10 PLUS et 3 PLAi) ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**



<b>N° 194</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>MOBILITES</b> – DSP Transports urbains - Modification de la grille tarifaire Azalys 2018/2019
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- modifier la grille tarifaire du réseau de bus Azalys en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 selon la grille présentée ci-dessus ;
- modifier la grille tarifaire de la location de Vélos à assistance électrique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 selon la grille présentée ci-dessus ;
- décider de la mise en application de ces tarifs du 1<sup>er</sup> septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 195</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>MOBILITES</b> – Transports scolaires des élèves de Françay, Lancôme et Saint-Etienne-des-Guérets vers Herbault (SAM07) et des élèves utilisant les circuits scolaires au départ du collège Marcel Carné de Vineuil (VIN04 et VIN06) - Convention avec la Région Centre-Val de Loire
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter la convention entre la Communauté d'agglomération de Blois et la Région Centre Val de Loire relative aux transports scolaires des élèves domiciliés à Françay, Lancôme et Saint-Etienne-des-Guérets vers les Établissements d'Herbault (SAM07) ainsi que pour les élèves de la Région utilisant les circuits scolaires d'Agglopolys au départ du collège Marcel Carné de Vineuil (VIN04 et VIN06) ;
- autoriser le Président à signer cette convention et toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 196</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT COMMERCIAL</b> – Calendrier modificatif 2018 des ouvertures des commerces le dimanche - Modification de l'article L.3132-26 du code du travail. Avis
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le nouveau calendrier 2018 des ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2018 pour la commune de Blois :
- 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'hiver, 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'été, les 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018, le 9 septembre 2018 et le 25 novembre 2018.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 197</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Concession d'aménagement du « Bout des Hayes » à Blois - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) - Réalisations 2017 – Prévisions 2018
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de, après avoir pris connaissance de Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Réalisations 2017 - Prévisions 2018 pour l'opération concédée de la Zone d'Activités du « Bout des Hayes »,

- donner acte à 3 Vals Aménagement de la transmission du CRACL de l'opération du « Bout des Hayes » pour l'exercice 2017-2018,
- approuver le CRACL des réalisations 2017 -prévisions 2018,
- autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération de Blois ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du présent CRACL.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 198</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Concession d'aménagement confiée à la SEM 3Vals Aménagement-Parc d'activités des Châteaux sur la commune de La Chaussée-Saint-Victor - Approbation du Compte-rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) - 2017-2018
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de, après avoir pris connaissance du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de l'opération "Parc d'activités des Châteaux" concédée à la SEM 3Vals Aménagement, et conformément aux dispositions de l'article L. 1521-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

- de donner acte à la SEM 3Vals Aménagement de la transmission du Compte Rendu Annuel à la Collectivité de l'exercice 2017-2018 pour l'opération concédée du Parc des Châteaux,
- d'approuver le présent CRACL 2017-2018,
- d'autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération de Blois ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du CRACL 2017-2018 de la concession d'aménagement Le Parc des Châteaux.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 199</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Attribution d'une subvention à l'association Cosmetic Valley pour l'année 2018
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'attribuer une subvention à l'association Cosmetic Valley au titre de l'année 2018 à hauteur de 12 000 €,
- autoriser le Président d'Agglopolys ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 200</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Subvention à l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) pour l'année 2018
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer à l'ADIE une subvention de fonctionnement fixe, d'un montant de 3 000 €, ainsi qu'une subvention conditionnelle de 1 000 € versée si au moins 16 personnes issues du territoire d'Agglopolys sont financées par l'ADIE au cours de l'année 2018,
- autoriser le Président d'Agglopolys ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 201</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Candidature à l'appel à projet régional FEDER sur les tiers-lieux numériques – Actualisation du plan de financement.
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le nouveau programme d'actions prévisionnel et le projet modificatif de convention financière permettant d'engager le FEDER dans le cadre de l'appel à projet régional tiers-lieux,
- autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

---

<b>N° 202</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>ENERGIE</b> – Partenariat avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher pour l'accompagnement de projets de méthanisation
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher d'un montant total de 21 672 € maximum pour les actions réalisées ;
- autoriser le Président d'Agglopolys à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 203</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>AGRICULTURE, VITICULTURE</b> – Entrée d'Agglopolys au conseil d'administration et au capital de la Safer du Centre
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver l'entrée d'Agglopolys au conseil d'administration de la Safer du Centre et accepter de désigner Michel FESNEAU pour représenter l'agglomération ;

- décider d'acquérir 10 actions de la Safer du Centre ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 204</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> – Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val de Loire (INSA) - Soutien financier pour l'année 2018
---------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- d'accorder à l'INSA Centre-Val de Loire une subvention d'un montant de 198 000 € pour l'année 2018,
- d'autoriser le Président d'Agglopolys ou son représentant à signer tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité (Christophe DEGRUELLE ne prenant pas part au vote)**

<b>N° 205</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>DOSSIER D'INTERET COMMUNAUTAIRE</b> – Vœu en faveur de l'enseignement supérieur à Blois
---------------	------------------	--

La Communauté d'agglomération de Blois soutient très fortement le développement de l'enseignement supérieur à Blois, et notamment de l'antenne universitaire. Ce partenariat a contribué aux excellents résultats du département en informatique de l'université, situé à Blois, et à sa reconnaissance au niveau international.

Cependant, la présidence de l'université de Tours ne tient pas compte de ces réalités objectives.

Dans l'urgence, elle vient en effet de demander à ce que les formations dispensées à Blois en licence 2 soient également proposées, dès la rentrée prochaine, à Tours. Une démarche similaire en licence 3 est aussi envisagée pour la rentrée suivante.

Il s'agit là d'une stratégie visant à dupliquer des formations sans moyens supplémentaires. Cela risque de conduire inévitablement les enseignants-chercheurs présents à Blois, à se rendre chaque jour davantage à Tours jusqu'à ce que cette situation ne soit plus tenable.

Comment ne pas y voir le souhait de gonfler artificiellement les effectifs universitaires tourangeaux au dépend d'un site de Blois actuellement très performant qui pourrait à terme perdre toute sa substance ?

L'État et les collectivités locales ont adressé des courriers au président de l'université de Tours à ce sujet. Celui-ci n'a même pas daigné y répondre.

Cette attitude témoigne :

- d'un mépris d'une université pour ceux qui l'aident à se développer, en premier lieu l'État mais également les collectivités locales ;
- d'un mépris d'une université pour ses équipes d'enseignement et de recherche dont elle valorise les résultats à l'extérieur mais qu'elle n'associe pas aux projets qui impactent directement l'évolution de leurs conditions de travail.

Aussi, les élus de la Communauté d'agglomération de Blois condamnent fermement la politique d'étranglement exercée par le président de l'université de Tours et demandent qu'une concertation nouvelle, en lien avec le Conseil régional et le Rectorat, permette d'enclencher un plan de développement de l'antenne universitaire de Blois.

**Le conseil communautaire a adopté ce vœu à l'unanimité**

<b>N° 206</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>LOISIRS</b> – DSP gestion du centre aquatique communautaire - Modification de la grille tarifaire 2018/2019.
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider les modifications de la grille tarifaire 2018-2019 du contrat de délégation de service public du centre aquatique à compter du 1er septembre 2018 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 207</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>LOISIRS</b> – Piscines de la Communauté d'agglomération de Blois gérées en régie - Tarifs publics du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter les tarifs 2018/2019 présentés pour les piscines de la communauté gérées en régie ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 208</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>LOISIRS – Le Jeu de Paume – Tarifs 2018/2019.</b>
-------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter les tarifs 2018/2019 présentés pour le Jeu de Paume ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 209</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>LOISIRS – Convention avec la SASP ADA BLOIS BASKET pour la mise à disposition du Jeu de Paume.</b>
-------------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le principe, la mise en œuvre et les termes de la convention de mise à disposition jointe en annexe de la présente ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de l'équipement Jeu de Paume à la SASP ADA BLOIS BASKET et tout acte ou pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.
- inscrire le montant de la recette au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 210</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>LOISIRS – Le Jeu de Paume - Création d'une régie à personnalité morale et à autonomie financière – Approbation des statuts – Passation d'une convention de mise à disposition de l'équipement Jeu de Paume.</b>
-------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la création d'une régie à personnalité morale et à autonomie financière pour l'exploitation et la gestion du Jeu de Paume à compter du 1er octobre 2018,
- approuver les statuts de la régie joints en annexe de la présente,
- désigner au collège des élus au conseil d'administration de la régie du Jeu de Paume, les conseillers communautaires suivants : Pierre LESCURE, Chantal TROTIGNON, Gérard CHARZAT, Jean-Marc MORETTI, Joël PATIN, Benoit SIMONNIN,
- désigner Bertrand GRILLARD pour assurer la direction de la Régie à compter de sa création,
- approuver le versement à la régie personnalisée d'une dotation initiale à hauteur de 120 000 € qui sera imputée au compte 1021 du budget principal d'Agglopolys,
- approuver les termes de la convention de mise à disposition à titre gratuit à intervenir entre Agglopolys et la Régie dont le projet est joint en annexe,
- autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition,
- autoriser le Président d'Agglopolys, ou son représentant, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la régie.

**Décision : à l'unanimité des votes exprimés avec 80 voix pour et 1 abstention (Christelle FERRE)**

<b>N° 211</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>CULTURE – Bibliothèques d'Agglopolys - RFID à la Médiathèque Maurice-Genevoix - Demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire</b>
-------------------	------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 50 % du montant hors taxe de l'opération estimée à 12 000 € pour l'aménagement de la banque d'accueil et l'organisation du retour centralisé des documents à la médiathèque Maurice-Genevoix,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 212</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>CULTURE</b> – Programmation 2018 de la Scène Nationale de Blois pour les vacances de la Toussaint dans les communes de l'Agglomération - contribution financière
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter de soutenir la programmation de la Scène Nationale dans les communes de l'Agglomération par le versement d'une contribution de 15 000 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 213</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>CULTURE</b> – Conservatoire à Rayonnement Départemental - Convention de partenariat pluriannuelle - Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat pluriannuelle pour les années scolaires 2018/2019 à 2021/2022, entre la Communauté d'agglomération de Blois/Agglopolys, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, le Syndicat intercommunal du collège de Morée, la Halle aux Grains-Scène nationale de Blois, l'Hectare-Scène conventionnée de Vendôme et le Collège Louis Pasteur de Morée (41) ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 214</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>CULTURE</b> – Enseignement Musical - Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique et théâtre de la Communauté d'agglomération de Blois - Demande de subvention 2018 auprès de la DRAC Centre-Val de Loire pour des actions d'éducation artistique et culturelle 2018
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- solliciter auprès de la DRAC Centre-Val de Loire, pour l'année 2018, une subvention de 3 000 € pour des actions d'éducation artistique et culturelle à caractère innovant ou visant à toucher des publics « éloignés » des conservatoires et qui seront conduites au cours du dernier trimestre 2018.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° 215</b>	<b>A-D-2018-</b>	<b>TOURISME</b> – Modification des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire
---------------	------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver l'évolution du statut de l'EPCC visant à l'autoriser à porter en direct certaines opérations de maîtrise d'ouvrage ;
- autoriser le Président à signer tous actes se rapportant à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

**La séance est levée à 20h15.  
Pour extrait conforme,  
le Président, Christophe DEGRUELLE**

**Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables au Service des Assemblées  
Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage - aux horaires d'ouverture du public.**